



APIJOURNAL  
Décembre 2020

### **Le mot du président**

L'année 2020 se termine. Nos abeilles ont traversé avec plus ou moins de succès les amplitudes thermiques incitant l'apiculteur à intervenir régulièrement sur ses ruches. Néanmoins l'année 2020 est à marquer d'une pierre blanche quant à la récolte de miel en quantité et surtout en qualité.

2020 a vu la poursuite des travaux de construction et d'entretien aux Avolets, avec l'isolation du bâtiment principal et la rénovation de la salle de réunion.

D'autres projets verront le jour au cours de la nouvelle année, nous en reparlerons lors de notre assemblée générale qui se déroulera le samedi 10 avril 2021 à Rupt sur Moselle, si les conditions sanitaires le permettent.

En attendant, tous les membres de notre Conseil d'Administration vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

Michel FILSTROFF

### **Informations pratiques :**

**URGENT** : Pensez à déclarer vos ruches avant le **31 décembre 2020** en ligne sur le site du ministère de l'agriculture à l'adresse suivante :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Ou par **voie postale** : avec le formulaire Cerfa 13995\*04 (que vous pouvez vous procurer auprès de votre mairie) qui doit être envoyé impérativement avant le 31 décembre 2020 à l'adresse suivante :

DGAL-Déclaration de ruches  
251 rue de Vaugirard  
75732 PARIS Cedex 15



**Le syndicat vous rappelle que son site internet est consultable <https://rucher-ecole-vosges.fr> afin d'avoir les dernières informations concernant son activité (permanences, cours ...).**



**Par ailleurs, il vous est demandé de retourner le plus rapidement possible votre bulletin d'adhésion afin que l'assurance responsabilité civile et votre abonnement à l'Abeille de France ne soient pas interrompus.**



## Le calendrier :

**Les permanences** de 2021 se tiendront aux Avolets les troisièmes samedis de chaque mois de 14h00 à 17h00. Soit le 16 janvier, le 20 février, le 20 mars, le 17 avril, le 15 mai, le 19 juin, le 17 juillet, le 14 août (exceptionnellement), le 18 septembre, le 16 octobre, le 20 novembre.



Les permanences pour la distribution des produits phytosanitaires précommandés se tiendront les samedis 17 juillet et 14 août de 14h00 à 17h00.

**Ramassage de la cire** : les samedi **16/01/2021** et **20/02/2021** de **14h00 à 17h00**.

A cet égard, nous appelons l'attention des apiculteurs sur la qualité des cires déposées, celles présentant trop d'impuretés seront refusées.

**Le samedi 10 avril 2021 à 14h30, notre assemblée générale ordinaire se tiendra à Rupt sur Moselle.**

Le 14 juillet vous êtes conviés à participer au pique-nique traditionnel aux Avolets.

**La fête de l'abeille** se déroulera aux Avolets **le samedi 21 août de 14 h00 à 19h00 et le dimanche 22 août 2021 de 10h00 à 18h00.**



Le rucher-école des Avolets propose à ses adhérents **un atelier « bougies »**. Toutes personnes intéressées devront prendre contact avec Linda CHAUVIN par mail à l'adresse suivante :

[Djezzar.chauvin@gmail.com](mailto:Djezzar.chauvin@gmail.com)

Les ateliers bougies se tiendront aux Avolets aux mêmes dates que les permanences. Pour un bon ordonnancement il sera préférable de réserver votre place au moins un mois à l'avance.



**Une formation sur l'essaimage** sera dispensée le samedi 6 mars 2021 en deux sessions de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 aux Avolets.

Le nombre de personnes par session est limité à 25, il est indispensable de s'inscrire sur l'adresse mail [mmv88@orange.fr](mailto:mmv88@orange.fr) ou par téléphone au 06.74.05.07.91. Date limite d'inscription le samedi 27 février 2021.



Comme chaque année il vous sera possible de **commander des essaims** soit Dadant soit Voirnot. Les bons de commande vous seront transmis avec la circulaire de février convoquant l'assemblée générale.



Les bons de commande des **produits phytosanitaires** vous seront transmis également avec la circulaire de février.



Le calendrier des cours pour l'année 2021 est établi comme suit :

<b>CALENDRIER DES COURS D'APICULTURE 2021</b>			
<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Cours théorique</b>	<b>Cours pratique</b>
<b>06 février</b> 14/18 heures	Aux avolets	Présentation des Avolets - Le mot du Président - La réglementation	
<b>27 février</b> 14/18 heures	Aux avolets	Les habitants de la ruche - Organisation - Vie sociale - Les castes	
<b>13 mars</b> 14/18 heures	Aux avolets	Les maladies - Détection - Traitement - Role du GDSA - Obligations de l'apiculteur	
<b>27 mars</b> 14/17 heures	Aux avolets	Les différents types de ruches - Le matériel	
<b>24 avril</b> 9/17heures	Aux avolets	Le travail de l'apiculteur mois par mois - La visite de printemps	- Ouverture des ruches - identification des castes - lecture d'un cadre - recherche de la reine
<b>08 mai</b> 9/17heures	Aux avolets	La colonie - dynamique - comportement social	Le montage des cadres - Pose de la cire - le cadre à mâle
<b>29 mai</b> 9/17heures	Aux avolets	L'essaimage (définition - origine) - La reine (son cycle) essaimage naturel - artificiel	L'essaimage artificiel - La division - Pose des hausses
<b>12 juin</b> 9/17 heures	Aux avolets	Les différents produits de la ruche (récolte-stockage analyse-appellation	La récolte - Méthode - pratique du matériel - conditionnement
<b>FETE DE L'ABEILLE AUX AVOLETS LE 21 et 22 AOUT 2021</b>			
<b>11 sept.</b> 9/17 heures	Aux avolets	L'hivernage -Le rassemblement des colonies - traitement	Fin de récolte- hivernage des colonies- stockage du matériel
<b>25 sept.</b> 10/15 heures	Aux avolets	Clôture du stage- mot du président- remise des attestations - repas aux avolets	
<b>D'autres rendez-vous seront programmés en fonction des conditions météo, notamment en ce qui concerne la levée des hausses à miel, l'extraction, la fonte de la cire etc...</b>			

Contacts et adresses utiles



Adresse mail du syndicat : [mmv88@orange.fr](mailto:mmv88@orange.fr)

Le Président Michel FILSTROFF téléphone 06.09.06.12.83

Le Secrétaire Antoine JACQUOT téléphone 06.74.05.07.91